



Lauriers 2016 : c'est parti pour une nouvelle édition!

Plusieurs nouveautés pour 2016.

La première, sans doute la plus importante: un seul Laurier, un Laurier d'Or, sera décerné par catégorie.

Deux grands prix sont désormais proposés aux entreprises et aux professionnels du secteur :

• Le Grand prix « Thalys » 2016 du Voyage d'affaires

C'est la catégorie qui a enregistré le plus grand nombre de candidats en 2013 et 2014, issus de l'univers grand public autant que du milieu du voyage d'affaires

En 2016, ce Grand Prix sera décerné par un jury placé sous la houlette d'Agnès Ogier, CEO de Thalys International. Le jury sera composé de 14 membres, tous acheteurs de voyages (gd comptes, PME/PMI...). Ce « **Grand prix « Thalys » 2016 du Voyage d'affaires** » récompense l'image ou l'attractivité d'une entreprise dans l'univers des déplacements professionnels et du voyage d'affaires.

• Le prix « Amadeus » du Professionnel du Voyage d'affaires 2015 - 2016

Ce prix vise à donner de la visibilité à des professionnels et une activité professionnelle souvent méconnue du grand public. Il concerne l'ensemble des acheteurs, Travel Managers, Mobility Managers qui opèrent en France ou à un niveau global au départ de la France et/ou des pays francophones.

Deux trophées sont décernés :

- ✓ Un prix pour les Travel Managers assurant 5 millions et plus d'achats en voyage
- ✓ Un prix pour les Travel Managers assurant moins de 5 millions en achats « voyage »

Le Professionnel Amadeus du Voyage d'affaires est sélectionné par un jury composé des principales TMC du marché, sur une liste de professionnels des achats de voyages soumise par la rédaction de DéplacementsPros (sur candidature spontanée) et le cabinet Epsa. Un document spécifique de participation est adressé sur simple demande à al@lldva.com .

Les dossiers pour le ou la professionnel(le) seront disponibles dès le lundi 9 mai pour une remise avant le **vendredi 8 juillet 2016 à minuit**.

Deux autres catégories seront soumises aux votes du public.

Elles permettent aux voyageurs de donner leur avis sur l'innovation technologique et le transport aérien, à savoir :

• Laurier d'Or de la meilleure compagnie aérienne de l'année

Cette catégorie a pour but de récompenser la meilleure compagnie aérienne qui opère en France sans restriction de nationalité d'origine. La compagnie peut mettre l'accent sur des services ou une

classe de voyage particulière.

Dans cette catégorie seront pris en compte :

- La ponctualité et le respect des horaires
- Les possibilités d'enregistrement en ligne
- La qualité de l'embarquement
- la qualité de l'accueil téléphonique dédié
- L'accueil à bord et le suivi du service
- La qualité des sièges dans la classe proposée, de l'espacement entre les sièges, des équipements de confort associés au siège de la classe concernée
- La présence d'éléments qui facilitent le travail des voyageurs (prises électriques, repose pied, prise USB, accès internet, téléphone)

Ce prix est soumis au vote du grand public du 01 au 16 septembre 201

• Laurier d'Or de la meilleure innovation ou du meilleur service 2016 aux voyageurs d'affaires

Cette catégorie a pour but de récompenser le meilleur service ou la meilleure innovation proposés aux voyageurs d'affaires. Seront pris en compte tous les services, outils ou produits (matériels ou immatériels) qui facilitent la vie du voyageur d'affaires. Tous les domaines du voyage d'affaires sont concernés : de l'hébergement collaboratif aux applications dédiées (quelle que soit la plateforme) qu'ils soient mobiles ou non.

Ce prix est soumis au vote du grand public du 01 au 16 septembre 2016.

Lauriers 2016, en pratique

Vous pouvez d'ores et déjà candidater aux Lauriers 2016 du voyage d'affaires.

Date limite de dépôt des dossiers de candidature : vendredi **8 juillet 2016 à minuit**.

La participation est gratuite.

Le vote public débutera **le mardi 1er septembre 2016 à 9h00 jusqu'au vendredi 16 septembre 2016 à minuit**.

Le vote des jurys pour les catégories concernées aura lieu le **jeudi 10 septembre**.

Comme l'année dernière et pour sensibiliser les électeurs à sa candidature, chaque participant pourra intégrer le logo "Notre entreprise est candidate aux Lauriers 2016 du Voyage d'Affaires" sur son site internet pour informer ses visiteurs de sa participation à la manifestation.

Ce logo est fourni sur simple demande à Annick Legendre (<mailto:mv@lldva.com>)

La remise des prix aura lieu le mercredi 21 septembre 2016 dans le cadre du Salon IFTM Top Resa, Porte de Versailles à Paris

Informations et téléchargement du dossier d'inscription.

http://www.deplacementspros.com/Lauriers-2016-c-est-parti-pour-une-nouvelle-edition_a37679.html

Les Lauriers du Voyage d'Affaires sont organisés par DeplacementsPros.com

